

Bulletin Municipal Taponnat - Fleurignac

HIVER
2020
2021



02 Edito - Mot du Maire

04 Communauté de Communes

06 Vie communale

11 Bloc Notes

12 Vie pratique

14 Associations

15 Parole aux associations

20 Vie citoyenne



Bulletin Municipal - Mairie de TAPONNAT-FLEURIGNAC (16110)
HIVER 2020-2021 - Tirage 800 exemplaires

Directeur de la publication : Serge JACOB-JUIN
Ont participé à ce numéro : Serge JACOB-JUIN, Josiane DEXET, Annie TEXIER, Cyrille BRUIMAUD,
Chantal VERDEGAY, Nada GRAEHME, Michel CHAMPROUX, Thierry DANIEL
Secrétaires : Maryse VALLAT, Pauline CORMENIER
Mise en page : Elodie JACOB-JUIN
Impression : AGATE COMMUNICATION
Distribution : Personnel communal

CENTRE

DE VACCINATION

LA ROCHEFOUCAULD PORTE DU PÉRIGORD

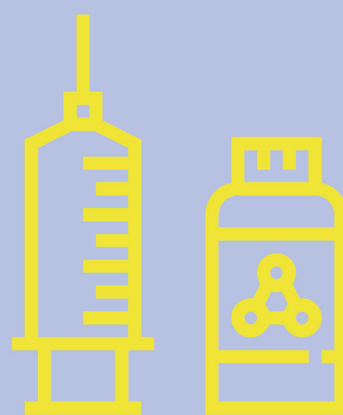
COVID-19

+ 75 ANS

& PERSONNES À RISQUES

Prises de RDV à partir

du lundi 25 janvier 2021



Vaccinations sur rendez-vous **UNIQUEMENT** :

05 45 63 00 01

Contexte de tensions d'approvisionnement :
DANS UN PREMIER TEMPS

INSCRIPTIONS UNIQUEMENT SUR LISTE D'ATTENTE PAR TÉLÉPHONE OU AUPRÈS DU MÉDECIN TRAITANT

Lors de votre rendez-vous, présentez vous à :
ESPACE TARDOIRE

Boulevard Bossand

16110 LA ROCHEFOUCAULD-EN-ANGOUMOIS



Mesdames, Messieurs, Chères Taponnacoises, Chers Taponnacois,

L'année 2020 qui vient de s'achever restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis. Confinement, couvre-feu, gestes barrières, port du masque... nous devons et encore aujourd'hui vivre avec d'immenses précautions.



Avec l'appui de la CCI Charente, le Conseil Municipal s'active afin de rechercher les futurs gérants de cet espace agrandi et rénové qui concentrera tous les services liés à ce genre d'établissement (bar, restaurant, tabac, presse, jeux, dépôt de gaz, point bancaire...). Coût du projet : environ 650 000€ subventionné à plus de 50%.

Un virus que nous ne prenions pas très au sérieux initialement a modifié grandement nos habitudes de vie et de travail suscitant légitimement notre inquiétude à tous.

Une nouvelle fois, je voudrais retenir l'ensemble des actions menées, cette solidarité sous toutes ces formes qui nous a permis de traverser collectivement les moments de doute et les plus difficiles. Nous avons pu compter sur l'engagement des élus, de bénévoles sur notre territoire communal et intercommunal, mais aussi de professionnels souvent très sollicités ; soignants, services de sécurité et de secours, croix rouge, agents du service public, enseignants, commerçants, la mobilisation pour la confection de masques et bien d'autres... Merci donc pour chaque geste, chaque attention.

Merci aux administrés compréhensifs et patients pour la plupart durant cette période délicate et inédite qui perdure. Cette épidémie aura des conséquences économiques attendues et redoutées. Elle aura un impact sur notre qualité de vie au quotidien et demandera au sein de nos foyers, nos entreprises, nos associations...une réorganisation et une rigueur appropriées.

Adieu 2020 sans le moindre regret et bonjour 2021 qui débute néanmoins dans le doute et l'incertitude. Malgré cette situation délicate et le manque de visibilité lié à la période vaccinale qui s'amorce, nous œuvrons dans notre commune pour que chacun puisse vivre et s'épanouir dans les meilleures conditions dans le respect des consignes sanitaires strictes qui s'imposent à nous.

Relevons tous ensemble en ce début d'année les nombreux défis qui s'ouvrent à nous avec notamment ce chantier d'exception qu'est la restructuration complète de notre multiple rural qui devrait rouvrir ses portes vers le mois d'août 2021.

Autres chantiers en cours qui devraient être finalisés dans les prochains mois ; notre station d'épuration à Fleurignac en phase terminale tout comme l'extension du réseau collectif à la Marvaillère.

La première phase du cheminement doux s'est achevée fin décembre. Se poursuivra, cette année la deuxième tranche avec en corrélation l'effacement des réseaux, route de Marillac ; suivra la troisième tranche en 2022.

Le Conseil Municipal déterminera prochainement les principaux investissements pour 2021 en respectant bien sur notre possibilité financière.

Je souhaite à l'ensemble des habitants de TAPONNAT-FLEURIGNAC de tourner cette page douloureuse pour nos libertés marquée par le confinement et le couvre-feu qui rappellent à nos anciens les périodes de la guerre et qui nous rappelle, si besoin est, le bonheur de vivre en paix et libre.

Dans le contexte actuel, gardons espoir, même si nous allons devoir apprendre à vivre avec ce risque potentiel ; des avancées se font et des prémices de solutions apparaissent.

Permettez-moi de vous présenter nos vœux par l'intermédiaire de ce petit poème.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le Maire
Serge JACOB-JUIN



BONNE ANNÉE 2021

Si l'on veut résumer l'année deux-mille-vingt,
De satisfactions, nous n'en trouverons point
Les agriculteurs ont connu la sécheresse
Et puis d'autres ont subi les inondations,
Et leurs savants cortèges de désolations.
A cela s'ajoute le confinant COVID,
Qui dans nos relations, créa un grand vide.
Aussi, surmontant les nombreuses sujétions
S'affaire votre commune de TAPONNAT-FLEURIGNAC, dans la rédaction
Pour vous informer et pourquoi pas vous faire rêver,
Vous distraire en espérant vous captiver.
Nous vous adressons nos vœux sincères de bonne santé
De garder confiance face à l'adversité
Allez-vous ressourcer lors des promenades bucoliques dans les jardins
Que vous soyez gens de campagne ou citadins
Que vos projets soient plus grands et forts que vos peurs
Soyez positifs et ignorez les râleurs
Osez et grandissez de vos erreurs
Construisez, c'est la vraie recette du bonheur
Tous ensemble, pour notre commune unie
Parce que demain commence aujourd'hui



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LA ROCHEFOUCAULD PORTE DU PÉRIGORD

L'année 2020, année d'élection pour la CDC, a été, comme tout le monde l'a vécue, une année très difficile au cours de laquelle les projets ont été entravés par la pandémie de Covid 19... Pandémie qui, évidemment, a pris le devant de l'actualité et a mobilisé les élus pour faire face, au mieux, aux conséquences parfois dramatiques de l'épidémie tant sur le plan sanitaire que socio-économique.

La CDC aux côtés des Maires et des Conseillers, s'est donc mobilisée pour accompagner au mieux les artisans et commerçants, en particulier ceux qui ont dû cesser leur activité à plusieurs reprises avec pour conséquence une chute de leur trésorerie et une baisse drastique de leur pouvoir d'achat...

Outre l'organisation concertée avec les communes dès le début de la pandémie, pour distribuer masques, visières, gel hydro alcoolique, protections et autres fournitures indispensables ; la CDC a pu proposer une aide logistique, technique et informatique afin de promouvoir l'utilisation du numérique par certains commerces ...

Dans le même esprit, un livret sur les producteurs locaux du territoire a été réalisé et distribué à tous les administrés des 27 communes de la CDC dès fin Décembre 2020. L'objectif principal restant bien sûr de soutenir notre commerce local, mais aussi faire découvrir des produits de qualité ,et ,en participant à ces circuits courts d'approvisionnement ,contribuer au respect de l'environnement et aux économies d'énergie .

Notre CDC a également relayé largement la communication sur les aides gouvernementales, et, tout comme les Mairies, s'est montrée très arrangeante pour certains loyers, allant même jusqu'à la gratuité parfois...

Enfin, tout au long de cette crise et encore aujourd'hui où nous sommes en attente de plus de vaccins, la CDC se fait le relais auprès des Mairies, de toutes les informations délivrées régulièrement en audioconférences par les services de l'Etat, Préfecture, ARS ...

A ce jour où nous éditons ce Bulletin municipal, la vaccination a débuté pour les personnes les plus fragiles au sein des institutions et pour le personnel de santé de plus de 50 ans ou présentant des facteurs de risques d'aggravation, de même pour les plus de 75 ans qui ont commencé à se faire vacciner sur notre territoire depuis le 26 janvier 2021. La vaccination de la population générale devrait s'accélérer dans les mois à venir pour atteindre une immunité globale avant l'été 2021 !



TRAVAUX RÉALISÉS EN 2020

- + **Finalisation des grands chantiers de voirie** en collaboration avec les communes concernées : modification et sécurisation du carrefour V C 110 et Leclerc avec création de giratoires ; réfection et réaménagement voirie autour de la Maison de Retraite (rue des flots ...)
- + **Rénovation d'un local** et aménagement pour accueil d'un orthophoniste sur La Rochefoucauld en attendant la création de la nouvelle Maison de Santé
- + **Aménagement annexes de la Maison de Santé** de Montbron pour accueil d'un ostéopathe et de celle de Chazelles
- + **Travaux d'isolation** à la Cave de Saint Sornin
- + **Travaux aux Ecoles de Montbron** : blocs sanitaires, éclairage, câblage internet ...



CONTACT

Par téléphone : 05 45 63 00 52
Par courriel : accueil@rochefoucauld-perigord.fr
www.rochefoucauld-perigord.fr

Siège Social – Montbron

2 rue des Vieilles écoles
16220 MONTBRON

Antenne de La Rochefoucauld

1 avenue de la Gare
BP 500 14
16110 LA ROCHEFOUCAULD
EN ANGOUMOIS



COMMUNAUTE DE COMMUNES

QUELQUES PROJETS PHARES POUR 2021

- + Aménagement d'un Pôle Santé à La Rochefoucauld avec création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (bâtiment sur la commune de Rivière face au Casino), en proximité des dentistes et du Matériel Médical suite à leur déménagement.
- + Travaux d'aménagement dans le Bâtiment qui jouxte la Cave de Saint Sornin pour accueillir l'installation du CIDIL (association d'insertion actuellement basée à Souffrignac) et permettre l'accroissement de leurs activités (maraichage entre autre)
- + D'autres projets essentiels vont nécessiter une réflexion et la prise de décision à court terme : les friches de Chaignaud sont toujours un enjeu important avec leur dépollution et l'aménagement des berges ...
- + L'évolution du Centre de Loisirs « actuellement sans lieu fixe » (accueil à Taponnat l'été depuis quelques années) ; l'avenir du Camping de Rivières qui pourrait devenir aire d'étape pour camping-cars et enfin ; l'aire de service de Taponnat toujours en projet, bien qu'indispensable à la sécurité de tousL'avenir du Gîte de l'Epardeau qui nécessite des travaux de toiture ...Sont autant de sujets à l'étude dans les mois à venir au sein des prochains conseils communautaires ...
- + Enfin, un audit « culturel » tant sur le projet culturel du territoire que sur le fonctionnement du Théâtre des Carmes devrait participer à la pertinence de la réflexion sur l'évolution de la Culture sur notre territoire.

SUR LE PLAN DE L'ACTION SOCIALE

Les axes de réflexion prioritaires s'orientent autour de :

- + La mobilité sur le territoire de la CDC (compétence actuellement régionale)
- + L'accueil et l'accès aux droits des voyageurs (gens du voyage)
- + Précarité numérique : Mise en place des Pass Numériques
- + Labellisation de La Maison de Services au Public (MSAP située Avenue de la Gare à la Rochefoucauld) et évolution vers une Maison France Services ...

Le sourire que tu envoies
revient vers toi.

The smile you send comes back to you.

Proverbe indien



A NOTER !!!

PLUI Plan local d'Urbanisme Intercommunal

Le PLUI ex Bandiat-Tardoire entre dans sa dernière phase. De nombreuses affiches sont à consulter sur les panneaux d'affichages communaux.

L'enquête publique se déroulera 08 février 2021 à 9h00 au 12 mars 2021 à 17h00 soit une durée de 33 jours consécutifs. Le temps de cette enquête, un registre est à la disposition des habitants en Mairie .



Le commissaire enquêteur sera présent sur votre demande et dans le respect des gestes barrières, à la Mairie de Taponnat le 19 Février de 14 à 17h et pourra vous rencontrer sur rendez-vous.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord :

<https://rochefoucauld-perigord.fr>

ainsi que sur un poste informatique disponible à l'antenne de la Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord.

VIE COMMUNALE

FAITES VOTRE MARCHÉ

Depuis la crise du Covid-19, on assiste à une augmentation du « consommer mieux » et « consommer local ». Les consommateurs privilégient de plus en plus les circuits courts et de proximité, ils changent leurs habitudes de consommation. La commune s'adapte à ces changements et répond aux besoins de ses habitants. C'est ainsi qu'elle vous propose toutes les semaines un marché de producteurs locaux. Pour le plaisir d'aller au marché et de satisfaire nos papilles !



DU NOUVEAU
..... à Taponnat !

Tous les mardis
de 8h à 13h
sur le parking de la boulangerie

La Poissonnerie Harctas
d'Anthony Reverseau s'installe
tous les mardis matin sur le
parking de la Boulangerie pour
vous proposer ses produits en
provenance de la criée de Royan



OPTICIENNE

Sur rendez-vous au 06 22 29 77 65
Disponible à la Bibliothèque de
Taponnat tous les 1ers Mardi du
mois de 9h30 à 12h.

Au bureau, en maison de repos,
chez vous, des lunettes adaptées
à vos besoins, vos activités ou vos
contraintes, parmi un choix de plus
de 250 montures et conformément
à l'ordonnance de votre médecin
ophtalmologiste.



Rendez-vous aussi sur la
page Facebook OPTIQUE
16 A DOMICILE ou par mail :
optique16adomicile@hotmail.com

BOUCHERIE CHARCUTERIE

Votre **artisan boucher Hervé PRÉCIGOUT** vous propose un grand choix de viandes et de préparations bouchères de grande qualité.

Les mardis à partir de 12h15
Parking de la Boulangerie
06 08 07 62 35
Congés du 07/02/21 au 21/02/21

PIZZERIA

Le Foodtruck CHEZ KAT vous propose un large choix de pizzas délicieuses !

Tous les jeudis soirs de 18h à 21h
Place de la Mairie
06 12 08 03 71

BOULANGERIE

Votre boulangerie «**Le Fournil de Taponnat**» vous accueille (attention les horaires sont modifiées jusqu'à nouvel ordre gouvernemental)

- **Lundi au Samedi de 7h à 17h30**
 - **Dimanche 7h30 à 13h30**
- 05 45 62 11 35

Vous y trouverez leur merveilleuse pétrisane, ainsi que des viennoiseries et pâtisseries.

Fermeture pour congés du mercredi
10 février au mercredi 24 février.

HUITRES

Votre marchand d'huîtres vous donne rendez-vous **les Dimanches matins** avec ses huîtres de Marennes d'Oléron !

FRUITS ET LÉGUMES

Tous les mardis
de 8h à 13h
sur le parking de la boulangerie

PRIMEURS CONFOLENTAIS SARL SOUCHU vous propose un large choix de fruits et légumes.

Possibilité également de livraison à domicile, n'hésitez pas à contacter
Franck Souchu 06 89 98 16 37
Virginie Souchu 06 58 98 43 27

VOLAILLES

La rotisserie Pichon vous propose :

- des plats cuisinés,
- des volailles
- des œufs
- des tartines
- des sandwiches
-

Tout pourrait être mieux, mais tout pourrait être plus mal. Donc tout est bien !
Everything could be better but everything could be worse. So everything is fine !

Henri Duvernois

VIE COMMUNALE

ÇA S'EST PASSÉ EN 2020



CIMETIERE : INFORMATISATION / NUMÉRISATION

La première étape d'informatisation du cimetière de Taponnat s'achève. Sur les 546 sépultures, 193 n'avaient pas de titres de concessions. Après de multiples recherches et sollicitations des familles, 160 ont été régularisées : titres de concessions retrouvés, rachat par les familles...

Seule, une trentaine ne sont toujours pas en conformité avec la législation en vigueur, et feront l'objet d'une reprise lors de la seconde étape dans les mois à venir : concessions non identifiées ou en état d'abandon...

La municipalité remercie les familles pour leur compréhension face aux désagréments occasionnés par cette démarche devenue obligatoire pour notre cimetière de Taponnat.

REPAS DES AINÉS ANNULÉ.....CHÈQUES CADEAUX DISTRIBUÉS !

Suite à la pandémie de COVID 19, et afin de préserver les plus fragiles d'entre nous, le traditionnel repas offert aux aînés de la commune par la municipalité, n'a pas eu lieu, au regret de tous de ne pouvoir partager ce moment convivial de plaisir gourmand et festif ...

Pour adoucir ce triste contexte, la Mairie a souhaité faire un petit cadeau aux plus de 65 ans de la commune et leur a donc offert un bon d'achat de 15€ dans tous les commerces de Taponnat, participant ainsi également à la promotion des commerces ou services locaux.

En tout, ce sont **388 bons d'achat de 15€ qui ont été distribués dans les boîtes aux lettres des personnes concernées par les conseillers municipaux.**

Ont été consommés 341 bons dont :

- 45 au Fournil de Taponnat ;
- 31 à la Charcuterie Gauthier ;

- 37 à la boucherie du Centre ;
- 7 à Calypso ;
- 11 à 1, 2, 3 ciseaux
- 106 à Casino et aux commerces présents le Mardi :

- 30 à la Boucherie PRECIGOUT

- 9 à la Rôtisserie PICHON

-14 aux Fruits & Légumes SOUCHU

- 46 aux Huitres DROCHON présent le Dimanche et

- 5 à PIZZA KAT présente le Jeudi soir .

Par ce geste, la municipalité espère avoir participé à vous offrir un petit plaisir, même si, bien entendu, cela ne remplace pas les moments de convivialité qui ont été annulés cette année et constate néanmoins avoir touché 341 personnes de la commune, la participation au repas des aînés s'élevant habituellement à moins de 200 personnes !



UNE CÉRÉMONIE... PAS COMME LES AUTRES

En cette journée du 11 Novembre 2020, masques, distance et absence de public étaient de rigueur à Taponnat pour célébrer l'armistice de la guerre 14-18.

Après la lecture du message de Mme la Ministre déléguée chargée de la mémoire et des Anciens Combattants par Mr le Maire Serge Jacob-Juin, entouré de ses adjoints, du Président des Anciens combattants et d'un porte-drapeau

Une gerbe de fleurs a été déposée au monument aux morts ; enfin, la Marseillaise a résonné dans le bourg silencieux suivie du chant des Partisans pour accompagner le dépôt de gerbe par les anciens combattants et clôturer la brève cérémonie.



TÉLÉTHON 2020

Malgré nos efforts et le soutien en particulier de notre Boulangerie, cette année placée sous le signe de la Covid, n'a pas permis l'organisation des manifestations organisées au profit de l'AFMLa vente de madeleines d'origine bretonne et de porte-clés « peluches » nous ont permis de récolter **la somme de 1416 €**, chiffre bien en dessous des 4000 € habituellement récoltés à Taponnat-Fleurignac mais néanmoins témoin de notre générosité en des temps si difficiles pour tous ...

Nous remercions tous ceux qui ont participé à cette cause en achetant les produits et le Fournil de Taponnat qui s'est fait relais de la vente

Nous espérons bien sûr pouvoir partager tous ensemble des moments plus conviviaux lors du prochain Téléthon et vous donnons rendez-vous le 1er week-end de Décembre 2021 !



DÉMOGRAPHIE

En 2020 sur la commune

Nous regrettons **7 décès**

Nous nous réjouissons de **4 mariages • 5 PACS • 14 naissances**

VIE COMMUNALE

LES CHANTIERS EN COURS ET À VENIR



CHEMIN DE LA GRELIÈRE

Dans le cadre d'un programme de voirie défini, la voie communale n° 214 a reçu en Novembre 2020 un revêtement tri-couches après avoir bénéficié d'un reprofilage. Au préalable, des bordures sur les différentes courbes ont été posées venant ainsi renforcer la structure de la chaussée.

Coût total de l'investissement : 26 500 € TTC.



LE BOURG : CHEMINEMENT DOUX

La collectivité a délibéré favorablement à l'unanimité sur la création d'un cheminement doux afin de proposer aux habitants et notamment aux résidents du Village Séniors, des déplacements sécurisés dans le centre bourg et ses abords.

La 1ère phase, reliant la Mairie à l'intersection RD393/941, soit une distance d'environ 300 mètres a été réalisée fin 2020 pour un coût total de 26 000 € TTC. La 2ème tranche, le long de la RD 393 jusqu'au village de la Revanchère en passant par la salle socio-culturelle, se déroulera au 1er semestre 2021.

En parallèle, des études sont menées pour l'effacement des réseaux Route de Marillac, dont les travaux sont prévus au 2nd semestre 2021. Enfin la 3ème tranche de ce chantier interviendra en 2022, reliant le Village Séniors à la Mairie clôturant ainsi ce cheminement doux long d'environ 2 Kms.



**VOTRE AVIS
NOUS INTÉRESSE**



**ASSAINISSEMENT
COLLECTIF**

Dans le cadre du déploiement de l'assainissement collectif sur notre commune actuellement assainie à 75%, la municipalité a récemment étendu ce service à l'ensemble du lieu-dit « La Marvaillère » et étudie sa faisabilité auprès des habitants du lieu-dit « Les Métayers »...

Nous souhaiterions avoir votre avis sur ce projet, pour cela, n'hésitez pas à nous faire connaître votre position en Mairie au 05.45.62.04.91, ou par mail : mairie.tpt@wanadoo.fr.



APPEL A L'IMAGINATION

La Municipalité en collaboration avec les enseignants, souhaite « baptiser » l'école de Taponnat-Fleurignac.

Plusieurs idées ont déjà vu le jour au sein du Conseil municipal et du corps enseignant mais nous avons souhaité élargir la réflexion et nous ne manquerons pas d'étudier vos propositions que nous espérons nombreuses ...

Il faut dire que l'année 2020 a été riche en événements. Pour la plupart tristes et douloureux qui ont révélé ce que l'être humain a de pire et de meilleur ... fertiles aux thèmes variés allant de la Liberté d'Expression, à la Recherche en passant par la Laïcité, l'Humanité, la Solidarité etc....

Vous pouvez faire vos propositions par courrier (à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie) ou par mail : mairie.tpt@wanadoo.fr. Merci d'avance pour votre participation.



A savoir que la salle socio-culturelle elle aussi, est en passe d'être baptisée. A ce jour c'est le nom « Espace Culturel de la Bellone » qui a retenu l'assentiment du plus grand nombre.

VIE COMMUNALE



Photo 1



Photo 2

RÉHABILITATION DU MULTIPLE RURAL

Chantier d'importance pour 2021, avec sa réhabilitation complète et son agrandissement, le chantier du Multiple rural a commencé **fin 2020** pour un coût total de **650 000 € TTC.**



Photo 3



Photo 4

Le plan de financement se décompose de la façon suivante :

Ensemble des subventions :377 000 €
Emprunt :120 000 €
Autofinancement :63 000 €
Reprise TVA :90 000 €

Le Conseil Municipal avec l'appui de la CCI recherche activement les futurs gérants de cet établissement, actuellement, 2 candidatures ont été reçues par la collectivité. La réouverture est programmée normalement en Août 2021.



Photo 5



Photo 7



Photo 8



Photo 9

VIE COMMUNALE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Retrouvez ici quelques informations utiles sur le fonctionnement des structures de la commune au service des habitants



MINISTÈRE

DE L'ÉDUCATION

NATIONALE ET

DE LA JEUNESSE

CALENDRIER SCOLAIRE

2020-2021

ZONE A

Besançon, Bordeaux,
Clermont-Ferrand, Dijon,
Grenoble, Limoges, Lyon,
Poitiers

ZONE B

Aix-Marseille, Amiens, Caen,
Lille, Nancy-Metz, Nantes,
Nice, Orléans-Tours, Reims,
Rennes, Rouen, Strasbourg

ZONE C

Créteil, Montpellier, Paris,
Toulouse, Versailles

SEPT. 2020

M 1

RENTRÉE

M 2

J 3

V 4

S 5

D 6

L 7

M 8

M 9

J 10

V 11

S 12

D 13

L 14

M 15

M 16

J 17

V 18

S 19

D 20

L 21

M 22

M 23

J 24

V 25

S 26

D 27

L 28

M 29

M 30

OCT. 2020

J 1

L 2

S 3

D 4

M 5

V 6

S 7

D 8

L 9

M 10

D 11

M 12

V 13

S 14

D 15

M 16

V 17

S 18

D 19

L 20

M 21

V 22

S 23

D 24

M 25

V 26

S 27

D 28

L 29

M 30

S 31

NOV. 2020

D 1

L 2

M 3

V 4

S 5

V 6

S 7

D 8

L 9

M 10

J 12

V 13

S 14

D 15

M 16

V 17

S 18

D 19

L 20

M 21

V 22

S 23

D 24

M 25

V 26

S 27

D 28

L 29

M 30

S 31

DÉC. 2020

M 1

J 2

S 3

V 4

S 5

D 6

L 7

M 8

M 9

J 10

V 11

S 12

D 13

L 14

M 15

M 16

J 17

V 18

S 19

D 20

L 21

M 22

M 23

J 24

V 25

S 26

D 27

L 28

M 29

M 30

J 31

JANV. 2021

V 1

S 2

D 3

L 4

M 5

V 6

S 7

D 7

L 8

M 9

D 10

L 11

M 12

S 13

J 14

V 15

S 16

D 17

L 18

M 19

V 20

S 21

J 22

V 23

S 24

D 25

L 26

M 27

V 28

S 29

M 30

D 31

FÉV. 2021

L 1

M 2

M 3

J 4

V 5

S 6

D 7

L 8

M 9

M 10

J 11

V 12

S 13

D 14

L 15

M 16

M 17

J 18

V 19

S 20

D 21

L 22

M 23

M 24

J 25

V 26

S 27

D 28

L 29

M 30

M 31

MARS 2021

L 1

M 2

M 3

J 4

V 5

S 6

D 7

L 8

M 9

M 10

J 11

V 12

S 13

D 14

L 15

M 16

M 17

J 18

V 19

S 20

D 21

L 22

M 23

M 24

J 25

V 26

S 27

D 28

L 29

M 30

M 31

AVRIL 2021

J 1

V 2

S 3

D 4

L 5

M 6

V 7

J 8

V 9

S 10

D 11

M 12

S 13

M 14

J 15

V 16

S 17

D 18

L 19

M 20

V 21

S 22

V 23

S 24

D 25

L 26

M 27

M 28

J 29

V 30

MAI 2021

S 1

D 2

L 3

M 4

M 5

J 6

V 7

S 8

D 9

L 10

M 11

S 12

J 13

V 14

S 15

D 16

L 17

M 18

M 19

S 20

V 21

S 22

D 23

L 24

M 25

V 26

S 27

V 28

S 29

D 30

L 31

JUIN 2021

M 1

M 2

J 3

V 4

S 5

D 6

L 7

M 8

M 9

J 10

V 11

S 12

D 13

L 14

M 15

V 16

S 17

V 18

S 19

D 20

L 21

M 22

M 23

J 24

V 25

S 26

D 27

L 28

M 29

M 30

JUIL. 2021

J 1

V 2

S 3

D 4

L 5

M 6

V 7

J 8

V 9

S 10

D 11

L 12

M 13

M 14

J 15

V 16

S 17

D 18

L 19

M 20

V 21

S 22

V 23

S 24

D 25

L 26

M 27

M 28

J 29

V 30

S 31

AOÛT 2021

D 1

L 2

M 3

M 4

J 5

V 6

S 7

D 8

L 9

M 10

M 11

J 12

V 13

S 14

D 15

L 16

M 17

M 18

J 19

V 20

S 21

D 22

L 23

M 24

V 25

S 26

D 27

L 28

M 29

M 30

S 31

→ Les élèves qui ont cours le samedi sont en congé le samedi après les cours.

→ Les classes vaqueront le vendredi 14 mai 2021 et le samedi 15 mai 2021.

Pour en savoir plus :

education.gouv.fr/calendrier-scolaire

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

© Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse - novembre 2019

© Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Novembre 2019



BIBLIOTHÈQUE

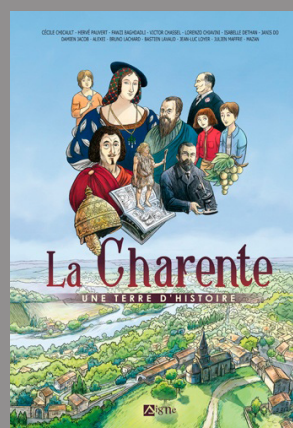
Le fonctionnement de la bibliothèque a été, lui aussi, perturbé par l'épidémie de Covid 19 et les confinements. Nous espérons redémarrer l'année 2021 dans de meilleures conditions, c'est pourquoi à partir du 1er Janvier l'adhésion sera gratuite pour tous, enfants et adultes. Des Mangas ont été référencés ainsi qu'une très jolie bande dessinée « **La Charente, une terre d'histoire** », de quoi ravir petits et grands.

La bibliothèque recense environ 3000 livres, pour satisfaire tous les goûts .

Les horaires: le Mardi de 16h à 18h
le Samedi de 10h à 12h

Nous vous y attendons nombreux. A bientôt

La Charente, terre d'histoire - Editions du Signe



Les Editions du Signe ont entrepris la publication d'albums de bd sur l'histoire des départements, répondant à l'attachement des Français à cet échelon territorial menacé de disparition

il y a quelques années et au besoin actuel de repères et de racines dans une époque de profondes mutations. Et c'est au tour de la Charente, département de la Bande dessinée !

BLOC NOTES

SUIVEZ LA COMMUNE...

sur le web...

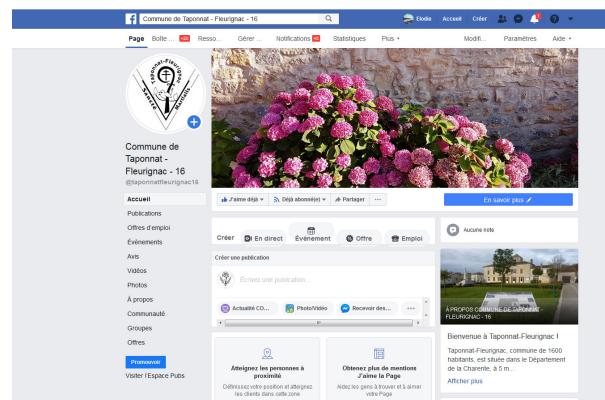
N'hésitez pas à consulter régulièrement le site internet de la commune pour les informations communales, les menus de la cantine scolaire, le calendrier des manifestations organisées par les associations de la commune. Enfin vous y trouverez les tarifs de notre salle socio-culturelle et les derniers bulletins municipaux.

Nous restons à votre disposition et à l'écoute de vos suggestions pour alimenter le site qui est avant tout celui de toutes et tous.

Alors un seul clic !
www.taponnat-fleurignac.fr



...et les réseaux sociaux



Rejoignez la communauté
[@taponnatfleurignac16](https://www.facebook.com/taponnatfleurignac16)

et likez la page



Quelque soit la longueur de la nuit, le jour viendra.

However long the night is, daylight will follow.

Proverbe béninois



RAPPEL

Chaque jeune âgé de 16 à 25 ans est dans l'obligation de se faire recenser pour pouvoir être convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

Cette journée est obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'Etat. L'administré est vivement invité à fournir une adresse de messagerie valide lors du recensement.



Les agents du CSNJ chargés des administrés sont joignables au numéro unique indispensable à toute demande : 09 70 84 51 51



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. **S'est-il fait recenser ?**
A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : **le recensement est obligatoire.**

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)** *.
Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
- 2 - Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 3 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 4 - Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
- 5 - Suivez les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.



L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !

- J'ai entre 16 et 25 ans
- Je m'inscris en quelques clics
- Je m'informe de A à Z



MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.



- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SUIS SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE REÇOIS IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

Prévoir un délai de 5 mois entre le recensement et la création du compte.



BON À SAVOIR QUAND ON VIENT EN DÉCHÈTERIE

Une déchèterie est un lieu de dépôt volontaire, de tri et de transit des matériaux qui seront ensuite orientés vers des filières de traitement ou de valorisation adaptées. C'est un espace clos, aménagé, où les particuliers et les professionnels qui résident sur le territoire géré par Calitom peuvent déposer leurs déchets encombrants, toxiques ou occasionnels qui ne sont pas à jeter dans les sacs noirs ou les sacs jaunes. Les conditions d'utilisation de ce service sont fixées dans le règlement d'accès, disponible sur site. Petit rappel des règles...



Avant de venir en déchèterie, **trier** ses déchets par catégorie



Arriver maximum **10 min** avant la fermeture de la déchèterie



Demander et respecter les conseils de l'agent **avant de vider**



Le rôle de l'agent n'est pas de décharger les déchets. Les usagers doivent le faire et être accompagnés **si nécessaire**



Volume maximum **2m³** **par jour** d'encombrants par foyer



Volume maximum **60 litres par jour** de déchets toxiques par foyer



La récupération d'objets ou de matériaux **est interdite** sur le site de la déchèterie

POUR LES PROFESSIONNELS



Se munir de son **badge d'accès**



Accès aux déchèteries uniquement du **lundi au vendredi**

EN CAS DE MANQUEMENT

- **Le non-respect du règlement** autorise Calitom à interdire l'accès d'une personne sur site
- **Respect et attitude courtoise** indispensables à l'égard des agents. Toute incivilité est passible de poursuites pénales.



ET POUR ÉVITER LE COVID ?

Port de **masque obligatoire**



Respecter le **1 mètre** de distance minimum



Venir muni de gants et de vos **outils** pour décharger et nettoyer ce qui pourrait tomber



DÉPÔT ILLÉGAL DE DÉCHETS SUR PARCELLES PRIVÉES

Dans cette rubrique, vous trouverez des informations sur la réglementation encadrant les dépôts illégaux de déchets, accompagnées de guides pratiques et modèles de documents administratifs.



+ Outre la dégradation des paysages, les dépôts et décharges sauvages ont souvent pour effet de polluer les sols et les eaux, de détruire des habitats naturels, de porter atteinte à la préservation d'espèces protégées, ou encore d'être à l'origine de dangers sanitaires, voire de mise en péril de la sécurité du public.

Cependant, il ne faut pas confondre les notions de « dépôts sauvages » et de « décharges non autorisées ».

+ Un dépôt sauvage est un site ponctuel qui résulte, le plus souvent, d'apports illégaux réalisés par des particuliers, des artisans, des entreprises, pour se débarrasser de leurs déchets à moindre coût. Les sites de dépôts sauvages relèvent de la compétence des MAIRIES.

+ Une décharge non autorisée est un site souvent « historique », qui fait encore l'objet d'apports réguliers de déchets, souvent exploitée ou laissée à disposition par une commune, voire par des entreprises, pour le dépôt d'ordures ménagères, d'encombrants, de déchets verts, de

déchets inertes... alors qu'elle n'a pas fait l'objet d'une autorisation préfectorale. Les sites de décharges sauvages relèvent de la compétence de la DREAL (procédure ICPE) lorsqu'il s'agit de déchets non dangereux ou dangereux et de la DDTM lorsqu'il s'agit de déchets inertes (procédure ISDI) sous la responsabilité du PREFET.

+ D'une manière générale, les dépôts sauvages ou décharges non autorisées peuvent également constituer des infractions à la protection de l'environnement relevant potentiellement de « services de Police » différents.



QUE DIT LA LOI ?

Les principaux textes réglementaires et législatifs qui régissent les principes et modalités de la gestion des déchets sont regroupés au sein du code de l'environnement qui définit comme déchet « toute substance ou tout objet, ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou a l'intention ou l'obligation de se défaire » et comme détenteur de déchets « le producteur des déchets ou toute autre personne qui se trouve en possession des déchets » article L.541-1-1 du code de l'environnement.

Le principe général de responsabilité est que « tout producteur ou détenteur est responsable de la gestion de ses déchets jusqu'à leur élimination ou valorisation finale, même lorsque le déchet est transféré à des fins de traitement à un tiers » (Art. L.541-2 du code de l'environnement).



QUE PEUT FAIRE LE MAIRE

Le maire est la première autorité de police compétente pour lutter contre les dépôts illégaux de déchets définis à l'article L.541-3 du code de l'environnement. Toutefois, en cas d'inaction du maire dans l'exercice de son pouvoir de police spéciale, le préfet peut se substituer à lui et agir au nom de la commune (Art. L.2215-1 du CGCT). Ainsi, différents instruments réglementaires peuvent être utilisés par l'autorité titulaire du pouvoir de police.

L'article L.541-3 du code de l'environnement permet au maire qui constate l'abandon de déchets d'informer leur producteur des faits qui lui sont reprochés, ainsi que des sanctions qu'il encourt.

Il peut, après respect d'une procédure contradictoire, mettre en demeure le producteur des déchets de prendre les mesures nécessaires pour en assurer l'élimination dans un délai déterminé.

Si cette mise en demeure reste infructueuse, il peut appliquer les sanctions administratives prévues, à savoir la consignation, l'astreinte, l'exécution d'office ou l'amende qui peut aller de 1 500 € à 150 000 €.

Lorsque l'identification du producteur est impossible, c'est le détenteur des déchets qui sera considéré comme responsable. Il peut s'agir du propriétaire du terrain ou de toute personne qui en a la garde.

ASSOCIATIONS

LISTE DES ASSOCIATIONS PRÉSENTES À TAPONNAT-FLEURIGNAC

Sportives, culturelles ou de mémoire, retrouvez ci-dessous la liste des associations présentes sur la commune et leurs coordonnées.

AMICALE DES CHASSEURS

Monsieur Philippe Thoreau
annietexier.fleurignac@gmail.com
(secrétaire)
06 82 03 76 67

AMICALE PÉTANQUE

Monsieur Frédéric Calvez
frederic.calvez1@orange.fr
calvez.fleurignac@wanadoo.fr
06 22 20 34 81

LES AMIS DE L'ÉCOLE

Madame Blandine Delabie
d.g.f.a.v@outlook.com
06 59 50 40 11

CLUB DES SAGES

Monsieur Jean-Claude Desport
jean-claudedesport@sfr.fr
05 45 62 08 68

JUDO CLUB DE TAPONNAT

Madame Vanessa Vempaire
Monsieur Yannick Vempaire
vempaire.vanessa@wanadoo.fr
vempaire.yannick@wanadoo.fr
06 81 62 89 77

US TAPONNAT FOOT

Monsieur Francis Leroy
taponnatfoot@hotmail.fr
06 70 14 28 64

ANCIENS COMBATTANTS AFN

Monsieur Gilles Verdegay
gilles.verdegay@laposte.net
06 03 64 51 31

TENNIS CLUB

Monsieur Romaric Pascaud
Madame Josiane Dexet
roro16110@live.fr
06 88 67 36 31
josiane.dexet@nordnet.fr
06 85 54 83 37

CLUB INITIATION COUTURE

Madame Marthe Pelissier
Madame Sylvie Paillot
clubcouturetaponnat@orange.fr
05 45 62 03 59
06 31 47 54 64

COMITÉ DES FÊTES

Madame Sandrine Gaudin
s.gaudin09@laposte.net
05 16 70 99 73
06 72 46 94 99

GYMNASTIQUE FIT'ING

Madame Carole Bourzat
fit.ing16110@gmail.com
clacla1619@icloud.com
06 83 22 03 54

MCP LES TONY'S

Monsieur Grégory Bernardin
bernardingreg@gmail.com
06 63 16 99 75

DIRECTEUR DES ÉCOLES

Monsieur Fabrice Moulignier
ce.0160614f@ac-poitiers.fr
05 45 62 03 95

MAISON DE L'ÂGE D'OR DE LA BELLONE

Monsieur Jean-Marie Vignaud
05 45 62 24 62

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Monsieur Jean-Yves Prigent
05 45 61 00 23
06 42 34 88 53

SRAC

Monsieur Jacques Lizot
(secrétaire)
jacqueslizot@sfr.fr
06 35 22 12 79

Quand il y a de la place dans le cœur, il y en a dans la maison.

When there is space in one's heart, there is space in one's home.

Proverbe danois

ASSOCIATION POUR LES HÉROS FUSILS DE LA BRACONNE (A.P.H.F.B)

Madame Guylaine Portal
guylaine.portal@gmail.com
06 61 52 02 49

PAROLE AUX ASSOCIATIONS



JUDO CLUB

Le Judo Club Taponnat compte désormais un vice Champion du Monde...

Nous avons démarré la saison 2019-2020 sur les chapeaux de roues avec une médaille mondiale mi-octobre 2019. En effet, Cyril CUVILLIER, -73 kg, termine 2ème des Championnats du Monde Vétérans qui se sont déroulés à Marrakech.

Nos plus jeunes sont revenus chargés de médailles du Tournoi de Valéché debut décembre 2019. Mais malheureusement comme toutes les associations, nous avons dû mettre un terme au mois de mars aux entraînements pour le reste de la saison, privant les enfants de notre traditionnelle remise des grades.

C'est plein d'espoirs et d'ambitions que nous avons commencé la nouvelle saison en septembre, en respectant un protocole sanitaire lourd dans le but de tous nous protéger. Malheureusement, le nouveau confinement nous a coupé dans notre élan. Les compétitions sont reportées et pour l'instant la priorité de tous reste la santé.



Espérant reprendre le chemin des tatamis dès que possible dans les meilleures conditions, nous vous rappelons que le judo est un sport pour tous. Chacun peut progresser à son rythme et évoluer selon ses objectifs.

Les entraînements ont lieu les mardis et vendredis soirs.

Suivez le club sur Facebook : **Judo Club Taponnat**



COUTURE



Le Club initiation couture est actif depuis 1991. Au fil des samedis matins, dans la salle polyvalente de 9 heures à midi. Des couturières expérimentées partagent leur savoir-faire et leurs conseils avec les coussettes et couturiers.

Mais en cette année si particulière pour chacun d'entre nous, les séances sympathiques ont été stoppées !

Le club a participé à la confection de masques en tissu pour l'opération départementale « un charentais, un masque » en mars. Nous espérons pouvoir reprendre les activités et les moments conviviaux et de partage.

« Que cette nouvelle année soit meilleure que l'année passée et qu'elle nous débarrasse de ce maudit coronavirus. » Toute l'équipe vous présente une très belle année 2021



LES TONY'S

A cause du contexte actuel nous avons pas pu vous rencontrer, lors des manifestations que nous organisons habituellement, à notre grand regret, mais nous espérons vous revoir cette année lors de notre concentration le samedi 30 et dimanche 31 octobre 2021 et lors de notre bal le samedi 20 novembre 2021.

Nous avons quand même organisé deux sorties, une à la cité de Blaye et une au lac de Guizengeard, Tous les tony's vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 2021 et plein de bonnes choses à tous.

Bonne route ! Le président.

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

CLUB DES SAGES

Le club dans l'année 2020 a été mis en sommeil et comme vous le savez à cause de la pandémie.

L'ensemble de notre programme a été annulé par une décision médicale émanant d'une volonté nationale suivi d'un confinement assez strict afin de nous protéger de cette épidémie qui est mondiale. Nul ne sait quand nous pourrions reprendre nos activités normales. En tout cas, les belotes et les repas en salle puis les voyages reprendront peut-être dans le courant de l'année 2021 avec quelques changements ou l'entente reste à désirer depuis trop longtemps.

Soyez patient, respectez les consignes sanitaires avec prudence pour rester en bonne santé. Il nous faut rester optimiste et miser sur un meilleur avenir dans la nouvelle année. Le président.



CLUB DE TENNIS

Le Club de Tennis, déjà très impacté par la diminution des licenciés depuis 2 ou 3 ans, a vécu une année 2020 au diapason des autres associations c'est-à-dire très difficile sans pouvoir organiser les compétitions sportives habituelles... Même si la pratique du tennis se fait à l'extérieur, les exigences drastiques d'hygiène, de distanciation et de désinfection ont pesé lourdement sur l'organisation du seul tournoi «open» qui a pu être maintenu à la sortie du 1er confinement.

Malgré un entretien régulier réalisé par le club, les terrains extérieurs se dégradent et vont nécessiter prochainement une réfection complète, et une mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de même que le club house.

Au vu du peu de licenciés (évolution générale de ce sport), la réflexion se porte sur la création d'une entente avec une autre commune par exemple, ce qui permettrait une mutualisation des moyens tant humains que financiers et logistiques pour faire évoluer plus favorablement le club.

Toute personne intéressée pour la pratique de ce sport de loisir ou compétition ou bien avec des idées pour faire évoluer le club sera la bienvenue et peut prendre contact avec Mr Romaric PASCAUD : 06 88 67 36 31

Très belle année 2021 à tous.



AMICALE DE CHASSE

L'amicale de chasse, au cours de l'année 2020 a été elle aussi confrontée aux contraintes de la pandémie de Covid-19. Le repas du 8 Mars a pu avoir lieu juste avant le premier confinement.

Nous avons donc eu le plaisir de compter un bon nombre de convives pour ce repas traditionnellement dédié à nos propriétaires.

Nous les remercions chaleureusement de leur présence ainsi que celle de leurs amis et famille.

Le reste de l'année fût compliqué pour le monde de la chasse, c'est pour cette raison que l'Amicale a participé aux battues de régulation, mises en place par un arrêté préfectoral, afin de protéger les cultures encore en place, puis les semis un peu plus tard.

Malheureusement, comme toutes les associations, nous ne savons pas encore ce que l'année 2021 nous réserve, et donc nous ne pouvons pas prévoir de dates pour les repas, celui du mois de Mars étant impossible compte tenu des restrictions sanitaires. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant. L'amicale de chasse vous souhaite une bonne année 2021, en espérant que celle-ci nous libère enfin de ce virus. En attendant, prenez bien soin de vous et de vos proches. A bientôt,

LES AMIS DE L'ÉCOLE

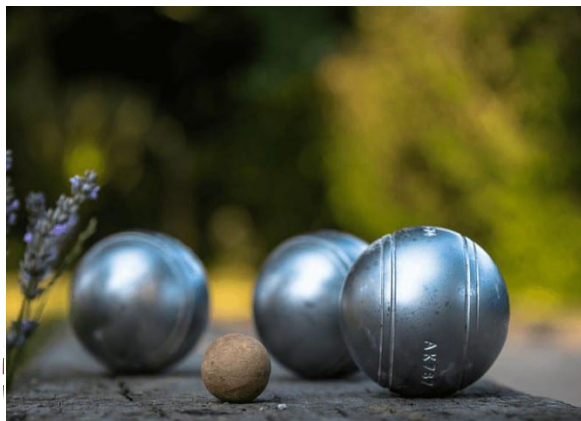
L'association Les Amis de l'école de Taponnat-Fleurignac » sera encore présente en 2021 lors de manifestations pour récolter des fonds afin de financer des activités pour les enfants de l'école.

Malheureusement cette année, nous n'avons pas de date précise pour nos futures manifestations mais nous vous tiendrons au courant au fur et à mesure que la situation évolue.

Prenez tous bien soin de vous et de votre famille !

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

AMICALE PÉTANQUE



Le club continue de grandir. L'année 2020 restera également une année particulière sur le plan sportif. Espérons qu'elle sera plus qu'un mauvais souvenir l'année qui arrive.

En effet, comme pour beaucoup d'associations, toutes nos manifestations ont été annulées ou presque à cause de la COVID-19. Les conditions sanitaires nous ont contraints à mettre notre passion à l'arrêt. Nous avons pu simplement organiser un concours début mars, car il s'est déroulé juste avant le premier confinement. La fréquentation a été bonne comme les années précédentes.

Malgré tout, le club continue de s'agrandir avec l'arrivée de nouveaux joueurs. C'est la première fois que nous dépassons la barre des 40 joueurs. Nous comptons, désormais, 45 licenciés.

Les entraînements qui se passaient le mardi ou mercredi ont pu reprendre, tout en respectant les gestes barrières, et ce depuis le 15 décembre.

Cependant l'amicale garde toujours son esprit jovial et sa bonne entente.

C'est avec plaisir que, si vous souhaitez découvrir l'activité de la pétanque, nous vous accueillerons ainsi que vos enfants. Vous pouvez prendre contact avec le président du club. Pour tout renseignement contacter Monsieur CALVEZ Frédéric au 05-45-38-18-20 ou 06-22-20-34-81 Meilleurs vœux pour cette nouvelle année, et prenez soin de vous et de vos proches. Le président.



FIT'ING

L'association FIT'ING (cours de pilâtes et renforcement musculaire) remercie ses adhérents pour leur fidélité et leurs encouragements au cours de cette année 2020 particulièrement éprouvante pour le milieu associatif.

Nous étions tellement heureuses de vous retrouver début septembre, vos sourires, mêmes masqués, vos marques de sympathie, vos motivations ont permis au bureau et surtout à notre coach Ingrid de déployer une énergie particulière afin de dispenser des cours où le seul objectif était que chacun puisse se dépenser, prendre soin de lui tout en respectant les gestes barrières et se sentir donc sécurisé !

Mais le virus en a décidé autrement et nous a de nouveau forcé à rester confinés. Ingrid a su très vite s'adapter et a continué de proposer des cours en ligne jusqu'aux vacances de Noël et même encore aujourd'hui.

Nous comptons sur la responsabilité de chacun pour assurer tous les gestes barrières pour se protéger et protéger les autres pour que notre association et toutes les structures comme la nôtre puissent à nouveau ouvrir et faire ce pour quoi elles ont vocation, vous divertir et vous apporter ce petit grain de bien être tellement indispensable.

Le bureau Fit'ing et sa coach Ingrid vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. A très vite...



PAROLE AUX ASSOCIATIONS

CLUB DE FOOT

La saison avait pourtant bien débuté avec la montée des équipes A et B... Mais voilà, le virus Covid 19 est passé par là et explique une saison au point mort depuis Octobre 2020, en espérant qu'il disparaisse en 2021 afin que le championnat puisse reprendre !

Le club est toujours à la recherche de joueurs et de dirigeants

Pour tous renseignements, contactez Mr LEROY Francis : 06 70 14 28 64



COMITÉ DES FÊTES

Suite à cette maudite pandémie, le comité des Fêtes de Taponnat n'a pas pu réaliser ses activités habituelles et nous le regrettons sincèrement, vous nous manquez.

Nous avons pris la bonne décision de tout annuler cette année. 2020 a été pour nous une bien triste année. En tant que présidente j'ai souhaité protéger mes bénévoles et vous public qui êtes fidèles à nos manifestations.

Mais 2021 est bientôt là, et nous espérons de tout cœur vous retrouver lors de nos manifestations : brocante en partenariat avec la Mairie, Randonnée pédestre en septembre, Halloween en octobre, nos lotos de novembre et bien sur le prochain réveillon du 31 décembre.

Le comité des Fêtes vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année. Soyez prudent, prenez soin de vous et de vos proches. On espère vous retrouver l'année prochaine.

ASSOCIATION POUR LES HÉROS FUSILLÉS À LA BRACONNE (APHFB)

L'Association pour les Héros Fusillés à la Braconne créée le 7 décembre 2011 fêtera cette année ses 10 ans d'existence. Notre association a pour but :

- de refuser à jamais l'inscription du nom indésirable sur le site de la clairière de la Braconne, à savoir Robert Geoffroy.
- de transmettre aux futures générations la vraie version des causes de la fusillade du 15 janvier 1944
- d'honorer le lieu de la fusillade
- de perpétuer l'histoire et le souvenir des héros fusillés à la Braconne
- de respecter les témoignages vivants des familles des fusillés et de ceux qui les défendent
- de veiller à la transmission de l'histoire objective, telle qu'elle a été vécue, sans transformation
- de combattre toute diffamation gratuite et incohérente de l'histoire des fusillés de la Braconne
- de partager les problèmes et le vécu de familles victimes de l'histoire révisionniste
- d'agir par devoir et par esprit de pure honnêteté morale.

Bien-sûr en cette année 2020, aucune manifestation ne fut possible et l'association est restée «en sommeil», mais nous continuons notre combat, avec pour devise «indignés mais pas résignés». Nous transmettons telle qu'elle a été vécue par nos parents, grands-parents, oncles ou cousins. Celle là même que nous avons toujours entendue conter par nos aïeux.

Comment pourrions-nous faire autrement ? Il s'agit de notre devoir de mémoire auquel nous tenons tant et que nous avons d'enfouï au plus profond de nous-mêmes.

L'histoire de nos fusillés a un lien direct avec la ville de Taponnat et nous remercions la commune de nous avoir accueillis et de partager la vraie version des faits eu égard aux témoignages que vous avez pu également recevoir. Nous espérons vous rencontrer bientôt à nouveau, ce sera pour nous un réel plaisir. Avec toute notre amitié. La présidente Guylaine Portal.

MAISON DE L'ÂGE D'OR DE LA BELLONE

L'association Maison de l'âge d'or de la Bellone fête cette année son 7ème anniversaire et compte aujourd'hui 40 adhérents. Sous la houlette de son président Mr Jean Marie VIGNAUD, diverses activités programmées ont malheureusement dû être annulées pour cause de COVID-19 !

Cependant, et avec toutes les précautions nécessaires, les adhérents ont pu fêter Noël 2020 par petits groupes !

Pour l'année 2021, l'association espère reprendre toutes les animations comme les années précédentes. Souhaitons longue vie à l'association et à ses adhérents ! Venez nous rejoindre au Village Senior 66 Avenue Principale Taponnat-Fleurignac



Il faut accepter les déceptions passagères, mais conserver l'espoir pour l'éternité.
We must accept finite disappointment but never lose infinite hope.

Martin Luther King



PAROLE AUX ASSOCIATIONS

ANCIENS COMBATTANTS

Au cours de l'année 2020, la section des Anciens combattants UNC – AFN -OPEX de TAPONNAT-FLEURIGNAC, présidée par Gilles VERDEGAY, n'a pu organiser qu'un seul de ses traditionnels concours de belote, celui du mois de Janvier. Comme d'habitude, ce dernier a remporté un grand succès.

Hélas en raison de la pandémie de la COVID 19, toutes les autres manifestations, programmées tout au long de l'année, ont été supprimées. C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons été contraints d'annuler le Loto du mois d'avril et le concours de Belote du mois de novembre.

Un autre moment de convivialité programmé, cher à nos adhérents, a subi également de plein fouet, les conséquences du confinement lié à la COVID 19. C'est notre voyage annuel qui était prévu le 12 juin 2020 en Touraine avec la visite de la réserve animalière de BEAUMARCHAIS (37) avec repas campagnard, suivis de la visite de l'Atelier du Maître Verrier Patrick LEPAGE à CHARGE (37) et de la Distillerie artisanale GIRARDOT à CHISSAY-en-Touraine (37).

De nombreux adhérents et amis se faisaient une joie de partager cette journée conviviale et avaient commencé à s'inscrire, mais, comme vous le savez, au mois de mars, tout est parti en éclats et nous avons été contraint de tout annuler.

Des assurances ont été prises auprès des prestataires de service pour reconduire ce voyage le 10 Juin 2021. Nous espérons qu'à cette date nous pourrions nous déplacer plus librement en toute sécurité. L'avenir est incertain à ce sujet, mais en restant optimiste, peut-être pourra-t-on effectuer enfin ce voyage. Rendez-vous est donc pris avec nos adhérents et amis de la section, pour le Jeudi 10 juin 2021.

Pour continuer, dans les prévisions pour l'année 2021, la section des anciens-combattants UNC de TAPONNAT organisera certainement deux concours de belote après l'été, à des dates qui ne sont pas déterminées précisément à ce jour, mais qui devraient être dans le courant du mois de septembre, pour le premier concours et du mois de Novembre pour le second.

Cette année les commémorations au monument aux morts ont également été impactées par la pandémie de la COVID 19. Nous avons cependant tenu à honorer nos combattants morts pour la France, mais en comité restreint, conformément aux arrêtés préfectoraux, pris à ces occasions.

Le 08 mai et le 11 novembre le Président Gilles VERDEGAY et le plus jeune de nos porte-drapeaux Serge GUITTON, ont représenté la Section des anciens combattants de TAPONNAT lors des cérémonies au monument aux morts de TAPONNAT, accompagnant M. Serge JACOB-JUIN, maire de la commune et Mme Josiane DEXET, 1ère adjointe. C'est M. Guy ROUHIER qui

s'est occupé de la sono et a fait fonction de maître de cérémonie.

Ces deux cérémonies, célébrées dans le strict respect des mesures sanitaires ordonné par les services de l'état, privées du nombreux et fidèle public des taponnacois, ont cependant été empreintes de solennité et émotion, lors des discours et dépôts de gerbes. Il était de notre devoir de rendre honneur aux « Morts pour la France » de la commune et ce n'est pas une pandémie, aussi virulente soit-elle, qui allait nous en empêcher.



Comme les autres années nous cherchons à agrandir le cercle de nos amis, et nous invitons les anciens-combattants AFN ou OPEX (Opérations extérieures) de la commune de TAPONNAT-FLEURIGNAC qui désirent adhérer à la section, à se faire connaître. Ils peuvent prendre contact avec son président Gilles VERDEGAY (06.03.64.51.31),.

Le président se tient également à votre disposition pour tout renseignement concernant le monde combattant et notamment toute précision sur l'arrêté ministériel du 12 décembre 2018, ouvrant le bénéfice de la carte de combattant aux appelés du contingent ayant servi en Algérie dans la période allant du 02 juillet 1962 au 1er juillet 1964.

Il est également à noter que de nouvelles dispositions vont concerner les veuves d'anciens-combattants de plus de 74 ans, en matière de fiscalité, dès 2021. Nous vous invitons donc à vous renseigner auprès de la section.

Concernant les combattants OPEX, nous savons que plusieurs militaires et anciens militaires habitent sur la commune de TAPONNAT-FLEURIGNAC. Détenteurs du titre d'ancien combattant et porteurs de la Croix du combattant, ils ne font pas la démarche d'adhérer à une section d'anciens combattants, estimant qu'ils sont encore jeunes et qu'ils ne doivent pas se mêler aux anciens.

C'est une erreur de croire une telle chose, car les droits des combattants ne sont pas immuables et acquis à jamais. Ce sont les perpétuelles luttes, menée par nos anciens, qui ont permis aux jeunes combattants OPEX d'aujourd'hui d'acquiescer cette reconnaissance de la nation.

C'est pour cela que la lutte doit continuer et cette noble mission incombe maintenant aux jeunes combattants, qui, guidés par les anciens, assureront la relève.

D'autres combats sont à mener pour préserver nos droits et nous devons tous nous unir, jeunes comme anciens, pour atteindre le but final.

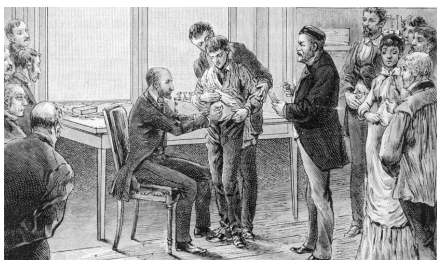
Nous devons rester fidèle à la devise de notre association L'U.N.C., l'Union Nationale des Combattants, devise qui est : « Unis comme au Front ».

C'est donc avec un grand plaisir que nous accueillerons des jeunes combattants OPEX parmi nous. N'hésitez plus à prendre contact.

L'HISTOIRE DE LA VACCINATION

A l'heure où beaucoup d'entre nous attendent avec espoir les premiers résultats de la Vaccination contre la Covid 19 ,qui pour rappel, a fait 80 000 morts en France, certains d'entre nous restent très méfiants ,voir sceptiques sur l'efficacité de ce vaccin dont la rapidité , et surtout ,l'innocuité interrogent ...La Vaccination qui a débuté fin 2020 en EHPAD pour les plus vulnérables et le personnel soignant le plus exposé à leur côté, ne sera pas obligatoire, mais sera fortement conseillée aux plus « fragiles »d'entre nous ... A l'heure où nous sommes encore anéantis par les conséquences dramatiques de ce virus, nous avons bien du mal à faire un choix libre et éclairé.

Il appartiendra à chacun de se rapprocher de son médecin traitant qui sera le plus habilité à conseiller la personne dans sa prise de décision la plus adaptée. Face à toutes ces inconnues, nous avons voulu partager avec vous un peu d'histoire de la vaccination....



Dès l'Antiquité, on avait remarqué que les personnes atteintes une première fois de certaines maladies infectieuses ne tombaient pas malades une seconde fois.

Les premiers exemples d'immunisation contre une maladie concernent la variole. Connue de longue date, aussi appelée « petite vérole », celle-ci refait surface au 17ème siècle sous forme d'épidémies qui font chaque fois des milliers de victimes.

Dans différentes régions du monde, on s'efforce de déclencher une forme légère de variole en introduisant dans le corps d'une personne, par divers procédés, du pus de pustules de malades. L'idée est de lui procurer une protection à vie.

18ÈME SIÈCLE : JENNER ET LA VARIOLE DES VACHES

A la fin du 18ème siècle, un médecin de campagne anglais, Edward Jenner, fait une découverte importante : une maladie bénigne des vaches, la « vaccine », ressemble à la variole. Les fermières, en contact régulier avec le virus de la vaccine en raison de leur métier, ne contractent pas la variole lors des épidémies.

Jenner contamine une personne avec la vaccine via de petites incisions dans la peau. Puis s'efforce d'infecter son « cobaye » avec la variole, sans succès : celui-ci ne développe pas la maladie.

Le nom de « vaccination » est donné à cette opération. Elle connaît un succès retentissant en Europe et donne lieu à l'organisation de grandes campagnes de vaccination antivariolique.

19ÈME SIÈCLE : PASTEUR CRÉE LE PREMIER VACCIN ATTÉNUÉ

Dans la seconde moitié du 19ème siècle, Louis Pasteur, un docteur en sciences français, explore le rôle des microbes dans la survenue des maladies contagieuses, en travaillant sur des animaux d'élevage. Il démontre que le choléra des poules est dû à une bactérie.

Retrouvant dans son laboratoire de vieilles cultures de cette bactérie, il les administre à des volailles. Celles-ci tombent malades mais ne meurent pas, même quand on les infecte ensuite avec des germes frais et virulents.

Louis Pasteur vient de créer un vaccin atténué. En l'honneur de Jenner, il invente le terme « vaccin ».

En 1881, Pasteur énonce le principe de la vaccination : (inoculer) « des virus affaiblis ayant le caractère de ne jamais tuer, de donner une maladie bénigne qui préserve de la maladie mortelle ».

Après avoir mis au point un autre vaccin animal atténué contre la maladie du charbon qui décimait les troupeaux ovins et bovins, Pasteur oriente ses recherches vers la vaccination humaine. Il se penche sur une maladie touchant à la fois l'animal et l'homme : la rage.

A partir de cerveaux d'animaux morts de la rage, Pasteur parvient à isoler, purifier et inactiver la souche de l'agent contagieux. En 1885, il met au point le premier vaccin

humain à virus atténué. En l'occurrence, celui-ci est utilisé post-exposition (il est administré avec succès à un jeune berger mordu par un chien supposé enragé). Une commission d'enquête internationale confirme son efficacité. La découverte provoque un afflux mondial de candidats à la vaccination.

Il s'est avéré par la suite que le virus utilisé dans le vaccin contre la rage était détruit, ce qui a ouvert la voie à des vaccins à base de microbes « tués ». Louis Pasteur crée autour de lui une véritable école de pensée scientifique. Il fonde un institut, l'Institut Pasteur, et forme de nombreux chercheurs en infectiologie, immunologie, parasitologie, génétique...



ZOOM

LES MÉTHODES D'ADMINISTRATION DES VACCINS

- + **Le jet injection** : ce procédé envoie le liquide sous pression en sous-cutané ou en intramusculaire et ne nécessite pas d'aiguille
- + **L'implant** : un implant contenant le vaccin sous forme solide est placé sous la peau
- + **Les vaccins intradermiques** : injection de vaccin par la peau
- + **Les mini-aiguilles** et même si l'état de la victime s'améliore rapidement, il est conseillé de consulter un médecin, surtout s'il s'agit d'un enfant.
- + **Les patches**
- + **La vaccination via les muqueuses** : des sprays pour le nez ou des solutions à boire

1880-1930 : TOXINES, ANATOXINES ET BACILLES TUÉS

Ces « pasteuriens », comme Emile Roux, Alexandre Yersin ou Gaston Ramon, poursuivent l'œuvre du maître (Louis Pasteur), tandis que se développe en Allemagne une seconde grande école de la microbiologie, emmenée par des chercheurs tels Robert Koch et Emil von Behring.

Les scientifiques démontrent que ce sont les toxines sécrétées par le bacille de la diphtérie et du tétanos qui rendent ces maladies redoutables. Ils découvrent également comment le corps se protège de la maladie : en fabriquant des anticorps. Tout cela ouvre la voie à la production de vaccins contenant des « anatoxines », des toxines modifiées pour leur faire perdre leur toxicité.

C'est à cette période également qu'on découvre l'« effet adjuvant » de certaines substances, comme les sels d'aluminium, qui augmentent le pouvoir immunogène du vaccin en boostant la création d'anticorps.

Les vaccins contre la diphtérie et le tétanos apparaissent dans les années 1920.

Parallèlement, les scientifiques concentrent leurs recherches sur des vaccins dirigés contre des maladies bactériennes qui constituent de véritables fléaux pour les populations : fièvre typhoïde, tuberculose et choléra.

Les recherches s'écartent du principe d'atténuation du pathogène pour opter pour son inactivation : le vaccin contient des bacilles tués.

Des vaccins contre la typhoïde et contre la tuberculose voient le jour, également dans les années 20.

1930-1960 : NOUVEAUX VACCINS ET VACCINS COMBINÉS

Des progrès dans les méthodes de culture de virus permettent l'émergence de plusieurs vaccins viraux. On passe d'une culture sur des œufs, des embryons de poulet, des tissus d'animaux vivants... à des techniques de culture cellulaire en milieu synthétique, qui seront adoptées largement en Europe et aux Etats-Unis.

Les efforts se concentrent d'abord sur la fièvre jaune, contre laquelle un vaccin apparaît dans les années 30. L'Américain Jonas Salk met au point le premier vaccin

contre la grippe, puis, 20 ans plus tard, le premier vaccin injectable contre la poliomyélite. Quelques années après, le médecin polonais Albert Sabin en propose une forme orale (prise par la bouche).

C'est également dans les années 50-60 que voient le jour les vaccins à plusieurs valences, offrant une protection combinée contre plusieurs maladies à la fois. C'est le cas notamment du vaccin trivalent diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) et du vaccin trivalent rougeole-rubéole-oreillons (RRO).

APRÈS LES ANNÉES 60 : BIOTECHNOLOGIES ET GÉNIE GÉNÉTIQUE

Après les avancées en matière de culture cellulaire, les biotechnologies et le génie génétique permettent à la vaccination de continuer à progresser.

Des vaccins modernes peuvent par exemple s'appuyer sur la technologie de l'ADN recombinant : on insère un gène d'un virus dans une cellule (de levure, d'animal...) pour produire un antigène. Ce procédé permet le développement du vaccin contre l'hépatite B, au début des années 80.

Les progrès en matière de synthèse artificielle et les travaux sur les capsules qui entourent les bactéries conduisent peu après à la mise au point de vaccins contre les pneumocoques, les méningocoques A et C et l'*Haemophilus influenzae* de type b, responsables d'infections graves comme les méningites. Ces vaccins contiennent des substances issues de l'enveloppe bactérienne.

En 2006 apparaît un vaccin contre les infections à papillomavirus humain. Il permet de réduire l'incidence du cancer du col de l'utérus. Depuis 2017, le Conseil Supérieur de la Santé recommande cette vaccination aux filles et aux garçons, pour se protéger également d'autres cancers et verrues génitales.

ET DEMAIN ?

De nombreuses innovations dans le domaine de la vaccination sont en train de voir le jour. En effet, ces dernières années, les technologies de production des vaccins ont évolué rapidement, parallèlement aux évolutions réalisées dans d'autres domaines, tels que la biologie moléculaire, le séquençage génomique, la chimie, la biologie, l'immunologie...

De nouveaux objectifs pour les vaccins

De nouveaux objectifs pour les vaccins. Jusqu'à présent, les vaccins étaient développés dans l'optique de prévenir des maladies infectieuses. Les nouvelles découvertes ouvrent la porte à l'utilisation des vaccins dans la prévention d'autres maladies telles que les cancers, les allergies ou les maladies auto-immunes. De nouveaux vaccins vont également être développés pour des publics particuliers, tels que :

- les femmes enceintes ;
- les nouveau-nés ;
- les personnes âgées ;
- les personnes immunodéprimées.

De nouvelles méthodes de production et de stockage

Des vaccins sont développés via des nouvelles techniques de recombinaison d'ADN. De nouveaux types d'adjuvants sont également en production.

Une autre évolution porte sur la stabilité des vaccins et leur stockage. Il est en effet important, d'une part, de réduire les problèmes liés à leur exposition au gel et à la chaleur et, d'autre part, de pouvoir obtenir des vaccins qui restent efficaces à température ambiante (sans nécessité de les conserver au frais).

Pour conclure cet article sur la naissance et l'histoire de la Vaccination à nos jours, il reste à espérer que le Vaccin Anti-Covid 19 entrera dans l'histoire en venant compléter la longue liste des vaccins qui ont fait leur preuve en sauvant des millions de vie humaines...



Une question sur la vaccination

La brochure « Une question sur la vaccination ? » aborde de manière claire et succincte le fonctionnement de la vaccination, son intérêt, le calendrier de vaccination, la question des effets indésirables et la gratuité des vaccins.

WWW.VACCINATION-INFO.BE/

